

## TRISOMIE 21 Côte d'Or

Maison des associations, Bte C7,  
2 rue des Corroyeurs,  
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87



Site internet :

<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :

[presidencetrisomie21co@gmail.com](mailto:presidencetrisomie21co@gmail.com)



# L'ENVOL



N° 56 : Printemps - été 2017



**TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion**, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75  
[trisomie21.insertion@gmail.com](mailto:trisomie21.insertion@gmail.com)

### Le mot de la Présidente

Dominique Misserey vous l'avait annoncé, son mandat de Présidente est aujourd'hui terminé. Elue à sa suite, je me fais porte parole de l'Association pour la remercier de son investissement au cours de ces 3 années. Dominique poursuit son engagement au sein de l'association en particulier à la Commission Autonomie et Habitat, et à l'accompagnement des familles.

Je m'engage à poursuivre avec l'ensemble des membres du Conseil d'Administration le projet associatif mené jusqu'à ce jour et à porter les valeurs de notre Association.

C'est l'été, le temps des vacances, mais déjà l'opération Petits déjeuners se prépare. Ils vous seront apportés le dimanche 19 novembre 2017, dès à présent parlez en autour de vous, un courrier vous sera envoyé en septembre, vous pourrez également réserver en ligne. Pour les habitants de Dijon et l'agglomération une surprise vous attend dans le calendrier 2018 de l'amicale des Sapeurs Pompiers.../... réservez leur un très bon accueil.

Je souhaite à tous un très bel été !

Laurence CAVINA



## EXCELLENTE VACANCES à TOUS

enfin à ceux qui en ont :-)



### Nouveaux locaux



**Trisomie 21 Côte d'Or déménage :**  
à partir de fin juillet,  
retrouvez nous

**41 rue d'York à Dijon**

(Tram 1, arrêt Poincaré - près de l'hôtel des impôts)

### Sommaire :

❖ AGO 2017	p 2
❖ Joyeux anniversaires	p 6
❖ Echos des différents CA	p 7
❖ Service d'intégration professionnelle	p 7
❖ Activités : Facile à utiliser	p 8
❖ Formation « cérébral défense »	p 9
❖ Partenariats et communication extérieure	p 9
❖ Infos : L'habilitation familiale une alternative à la tutelle. Tutelle. Allocation journalière de présence parentale.	p 10
❖ Dates à retenir.	p 11
❖ LE PROGRES Trisomie 21 : le dépistage gratuit bientôt généralisé	p 12

## Assemblée Générale Ordinaire du 11 février 2017

Mme Misserey, présidente, donne lecture du rapport moral, puis du rapport d'activité de l'association depuis la dernière assemblée générale du 6 février 2016 :

### 1°) RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION :

#### Que s'est-il passé durant l'année 2016 ?

Comme nous vous l'avions annoncé à l'assemblée générale du 6 février 2016, beaucoup de changements:

Les nouveaux statuts : votés à l'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 2016 et déposés à la direction départementale de la cohésion sociale.

Nous ne reviendrons pas sur les modifications, hormis un rappel sur la présence au sein du conseil d'administration, dès cette année, d'au maximum trois adultes avec Trisomie 21.

#### Le service d'insertion professionnelle

A la suite de son mariage, Anne-Laure Camelot est partie aux Etats-Unis. La remplacer s'est révélé problématique. Notre premier candidat choisi ayant déclaré forfait le jour de son embauche, il a fallu, dans l'urgence, saisir une 2ème fois Pôle Emploi et renouveler les entretiens d'embauche. Un travail a été fourni essentiellement par Danièle avec l'aide de Pôle Emploi et de la Fédération en la personne de Jean-Paul Champeaux et de Laetitia Cros.

Nous avons pu ainsi embaucher dès le 22 août Mélanie Millerand, avec la possibilité d'un tuilage d'une semaine avec Anne-Laure Camelot fin juin.

#### Les Petits déjeuners

A la suite du retrait d'Alfred Zimmer et du départ de Corentin et Matthieu Zimmer de la commission Petits Déjeuners, il a fallu restructurer complètement cette commission tout en envisageant de démarrer l'opération 2016.

Nous avons changé de locaux : certains de façon définitive comme le gymnase du CFA de la Noue, prêté gracieusement par la direction. D'autres sont provisoires, comme le local de stockage du matériel prêté par la mairie de Longvic ou la salle pour les saisies prêtée par la Maison des associations.

Nous avons fait l'achat d'un logiciel, créé par Christophe Plantin membre d'une association T21, pour les saisies des commandes avec possibilité de commandes en ligne.

Enfin, élément essentiel, nous avons un coordonnateur en la personne de Jean Bernard Péchinot qui a su, remercions le, mettre du lien entre tous les bénévoles qui gravitent autour de cette commission et les aider dans les aspects matériels de cette opération.

#### La commission Autonomie et Habitat

Depuis 3 ans la commission Autonomie et Habitat était restée en standby. Grâce au DLA 21, nous avons eu l'opportunité de suivre une formation qui va nous permettre de structurer ce projet.

Formation précédée par 1 journée ½ sur la fiscalité associative et la démarche du rescrit fiscal, qui a permis à l'Association de se mettre en règle par rapport à ce dernier.

#### La commission Médico-sociale et Scolaire

En novembre, la commission s'est étoffée d'une nouvelle bénévole, Catherine NAVEAU, enseignante spécialisée à la retraite. Elle propose d'aider toutes les familles qui le désirent dans le parcours scolaire de leur enfant.

#### Que sera 2017 ?

Une poursuite de toutes les activités de toutes les commissions : certes oui.

- avec consolidation et moins de provisoire pour la commission Petits Déjeuners ;

- avec un projet plus affiné, plus avancé de la commission Autonomie et Habitat.

Un point essentiel : la fin du mandat de la présidente : Il n'est pas question de dire comment va se faire la succession ; cela relève du conseil d'administration qui suit cette assemblée générale. Quelques précisions peuvent être dites : seul un parent peut être président et cette personne doit être actuellement active au sein de l'Association, au CA et/ou aux activités d'une ou plusieurs commissions.

Je terminerai en vous redisant combien nous avons besoin que de nouvelles personnes viennent rejoindre l'effectif du conseil d'administration et/ou d'une commission : bénévoles parents ou non parents.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### 2°) LE RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

#### Le fonctionnement de l'association :

14 administrateurs siègent au conseil d'administration.

Le bureau est composé de 6 personnes (Président, Vice-présidents, Secrétaire, Trésorier et un membre honoraire) ;

Il y a eu 114 adhérents en 2016.



L'association dispose de bénévoles permanents.

Il y a cinq commissions : Médico-sociale et scolaire, Service insertion professionnelle, (gestion des ressources humaines), Autonomie et Habitat, Activités culturelles et sportives, Petits Déjeuners, Depuis l'assemblée générale du 06/02/16, le conseil d'administration (C.A.) s'est réuni cinq fois. Il y a eu aussi cinq réunions du bureau. Un conseil des adultes avec trisomie 21 s'est tenu le 15 avril 2016.

#### Les formations

En ce qui concerne les formations, il y a eu :

- un accompagnement par le DLA 21 sur les recherches de financements privés et la stratégie de communication, du 31 mars 2016 au 25 janvier 2017, soit 6 journées en groupe et 4 demi-journées sur site ;
- une formation avec Trisomie 21 France, sur les valeurs associatives et l'accessibilité (FALC), animé par J.P Champeaux et P. Colombe, pendant une journée ;

#### La communication

Danièle Beaujard est chargée de la gestion du site internet, de la revue « L'Envol » (deux parutions/années plus une édition spéciale petits-déjeuners) et des plaquettes (d'information et du service intégration) ;

Nous recevons l'aide d'un bénévole, Quentin, qui s'occupe de reportages photos et des affiches de la Journée de la Trisomie 21.

Des articles sont également parus dans le Bien Public, traitant notamment de la Journée de la Trisomie 21 (8), de l'opération Mimosa, de la formation au billard, et de la formation secourisme.

#### Diverses actions fédérales ont été menées :

- les Etats Généraux de la Fédération ont eu lieu les 12 et 13 mars 2016 à Paris. Geneviève Zimmer et Dominique Misserey y ont participé ;
- l'assemblée générale de la Fédération s'est tenue le 28 mai 2016 à Paris en présence de Dominique Misserey ;
- une formation médicale sur « la vie sexuelle » a été dispensée le 14 octobre 2016 à Lyon, en présence de Dominique Misserey ;
- un colloque « La vie réserve des surprises » s'est tenu les 21 et 22 octobre 2016 à Nîmes. Mélanie Millebrand et Jacqueline Dugoul y ont assisté.

#### Diverses manifestations et levées de fonds ont été organisées en cours d'année :

- l'opération Mimosas, en partenariat avec le Lions Club de Dijon Vallon, le 15 et 16 janvier 2016 a rapporté 2 200 euros ;
- la vente de vins à Beaune, le 4 mars 2016, a rapporté 2 390 euros ;
- la première édition des « Athlès Solidaires », le 20 Mars 2016, a été organisée par les étudiants de Science Po Dijon, au profit de l'Association des Maladies Rares.
- les Foulées rotariennes ont eu lieu le 12 juin 2016 ; nous avons été distingués par un prix pour le groupe le plus important, et un prix pour la représentativité du handicap ;
- le Grand Dej' des associations s'est tenu le 25 septembre 2016, au lac Kir, avec le concours de Geneviève Zimmer, Martine Caisey, Marie-Pierre Mutin, Bernadette Nimeskern et Florence Prétet.

#### Les commissions :

##### La Commission médico-sociale et scolaire

La Commission médico-sociale et scolaire est en charge d'actions pour l'accompagnement des familles, le suivi de réunions et de partenariats, enfin de la scolarisation.

#### L'accompagnement des familles

- une réunion de parents de jeunes enfants en partenariat avec le centre de génétique, le 21 mai 2016 ;
- la cellule d'accueil composée de G.Zimmer et D.Misserey ont reçu 3 familles.
- un accompagnement des familles, avec Anne-Laure Camelot, Mélanie Millerand et Dominique Misserey ; 5 familles ont été concernées.

#### Les réunions et partenariats :

- la commission Exécutive de la MDPH s'est réunie quatre fois (Dominique Misserey) ;
- la commission régionale de santé et de l'autonomie (CRSA) de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a tenu trois réunions où Geneviève Zimmer nous a représenté. Elle est remplacée par le CDCA (le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie). Nous avons proposé nos représentants et attendons la réponse
- la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées de Dijon (CCAPH) s'est réunie deux fois (Dominique Misserey) ;
- l'association des maladies rares en Bourgogne : 2 réunions (Geneviève Zimmer et Dominique Misserey) ;
- la Journée médicale d'automne Pédiatres / Généralistes : le 17 septembre 2016 (Dominique Misserey) ;
- la Charte Romain Jacob : un colloque, avec signature de la charte a eu lieu le 18 mai 2016 à Beaune (Geneviève Zimmer et Dominique Misserey).

#### La scolarisation :

Pour l'organisation, nous avons maintenant une bénévole : Catherine Naveau ;

Des actions d'information et de sensibilisation ont été menées (rencontre avec des étudiants en IFSI, le 17 février 2016 ; intervention auprès du personnel des écoles maternelles et primaires de Chenôve (CNFPT), rencontre avec des lycéens de divers établissements)



### Le service d'intégration professionnelle

Le service d'intégration socioprofessionnelle a fonctionné avec un changement de salariée : Mélanie Millerand a remplacé Anne-Laure Camelot. Le pot de départ d'Anne-Laure a eu lieu le 24 juin 2016. Les missions du service ont été validées par une synthèse au conseil d'administration le 10 juin 2016.

Le service assure l'accompagnement de 15 personnes.

Il a mené des actions en vue de l'accès et du maintien à l'emploi en milieu ordinaire. Actuellement :

- deux CDI : Quick (depuis 9 ans) et Carrefour Market (2 ans) ;
- un CDD, en cours, de 3 ans au CHU de Dijon ;
- un CDD terminé au 20 février 2016 CHU de Dijon ;
- plusieurs stages en entreprise : Metro, Marcellin Potiron, Mairie de Pontallier, Association les Bouchons 21, Super U, A la Bonne Heure ;

Un travail a également été effectué avec les personnes avec Trisomie sur leur orientation socioprofessionnelle : aide au projet de vie et aide dans les démarches socioprofessionnelles.

Nos partenaires médico-sociaux : l'ACODEGE (Les résidences, SAVS, SAIP) ; les Pep 21 : (IME Pôle Adulte, Bancs d'Essai) ; le SASPI de Dôle ; l'Arche.

Nous avons participé aux remises de médailles de l'Acodège, le 6 octobre 2016, aux réunions des Bancs d'Essai (5 juillet et 2 décembre), à Cap Qualif : remise des médailles des PEP 21 le 17 novembre 2016 ;

Nos partenaires entreprises sont le Club entreprise du MEDEF et le comité de pilotage de la SEEPH 2016 ;

Plusieurs partenariats formations ont été poursuivis : AFPA (RSFP) ; Bancs d'essai ; Service d'appui au CFA ;

Autre action : Participation aux rencontres avec la Fondation Lebaux dont le projet est la création d'une plateforme sur l'emploi des personnes avec handicap mental (2 réunions).;

Les formations suivies par notre salariée:

« La vie réserve des surprises » : accès et maintien dans l'emploi en milieu ordinaire, colloque Nîmes, Trisomie 21 Gard, les 21 et 22 octobre 2016 ;

« L'insertion professionnelle des personnes handicapées », PRITH, le 25 octobre 2016 ;

« Les fondements des valeurs associatives et accessibilité », Trisomie 21 France, Dijon, le 30 novembre 2016 ;

### La commission autonomie et habitat

Cette commission est composée de 5 membres : 3 personnes du collège 1, 1 personne du collège 2 et la présidente.

Elle a été accompagnée par le DLA sur les recherches de financement et la stratégie de communication au cours de 5 journées de formation du 31 mars au 31 décembre 2016.

Elle s'est réunie 8 fois pour élaborer le projet : les enquêtes auprès de familles et des autres associations, recherche de financement et de partenariat.

### La commission activités

Elle s'est réunie dix fois, outre une rencontre à l'Ecole Supérieure de Commerce, le 15 septembre 2016 pour la recherche de bénévoles / accompagnateurs (2 étudiants) ;

Le partenariat avec la mairie s'est poursuivi : la mairie a proposé des places sur une dizaine de spectacles au Zénith, à l'Auditorium, foire gastronomique... tout au long de l'année ;

Les sorties organisées par la commission :

Deux sorties bowling, le 20 mai 2016 (21 jeunes et 5 accompagnateurs, étudiants et entourage), et en novembre 2016 (20 jeunes et 5 accompagnateurs, étudiants et entourage) ;

Initiation au billard avec FM LOGISTIC, le 30 janvier 2016 (9 jeunes ont participé) ;

Ateliers cuisine (cupcakes, apéritif dinatoire) animé par Elodie, avec deux ateliers de 8 à 10 jeunes ;

Resto-ciné, les 5 mars et 3 décembre avec les étudiants de l'ESC (10 personnes) ; resto-boîte de nuit, le 9 avril, avec Fil-ô-Mène (7 personnes) ;

Le groupe de parole « vie affective » a été animé par Sira, une fois par mois : il a réuni 8 adultes avec trisomie 21. Il y a eu en outre deux soirées avec les étudiants Erasmus ;

L'hébergement de la chorale Cœurs en Chœur s'est poursuivi ; c'est une chorale à laquelle participent cinq adultes avec trisomie 21 et des adultes avec déficience intellectuelle ; les répétitions ont lieu tous les mercredis à l'Entrepôt ; elle a donné deux concerts, les 31 mai 2016 et 14 décembre 2016

Le groupe de danse a une séance par mois. Comprenant six adultes avec déficience intellectuelle, il est géré par Elisabeth Leflot, et animé par Dominique ; il a organisé un gala le 11 juin 2016 ;

Sortie au Touroparc, le 28 mai 2016 : 5 personnes avec Trisomie 21 et accompagnement par Fil-ô-Mène (1 pour 1) ;

Dans le cadre d'autres associations :

- Judo par l'ACODEGE ;
- Gym par l'Indépendante de Chenôve ;



- Une formation aux premiers secours adaptée, avec l'UNASS Côte d'Or – Nièvre, association agréée pour la formation au secourisme et aux missions de sécurité civile, les 17 et 18 septembre 2016, en direction des adultes de 18 ans au moins. 7 jeunes ont participé et ont été diplômés ;

Les activités pour les petits :

bal costumé le 5 mars 2016, au Petit Citeaux, avec 6 familles ;  
la musicothérapie, une fois par mois, animée par Julie, de janvier à septembre 2016 ; 3 jeunes étaient inscrits ; puis deux fois par mois, animée par Carla, avec deux groupes de 3 jeunes ; les dates sont sur le site ; cela se passe le samedi matin, dans la salle de psychomotricité du SESSAD de l'Acodège, aux Grésilles ;

**La commission Petits Déjeuners**

La commission des Petits Déjeuners a organisé, pour la Journée nationale de la Trisomie 21 l'opération des Petits Déjeuners et la campagne d'affichage dans les bus ; elle est composée d'une équipe de 12 personnes, dont : 1 coordonnateur ; 1 responsable logistique (local et matériel) ; 1 responsable administratif, pour la gestion des commandes et l'organisation des tournées ; 1 responsable achat ; 1 responsable de la communication

Il y a eu un déplacement sur Paris et 11 réunions ; la commission a utilisé un nouveau logiciel pour les commandes en ligne ; les résultats sont les suivants : 5 791 petits déjeuners pour 2423 foyers livrés, sur 53 communes ;

La campagne d'affichage dans les bus DIVIA a eu lieu du 13 au 20 novembre 2016 ; pour les photos nous avons choisi des petits avec des chapeaux.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

### **3°) RAPPORT FINANCIER :**

Le rapport financier de l'association est présenté par Mme Chantal Caillet, trésorière de Trisomie 21 Côte d'Or.

Les faits marquants :

nous avons acheté du matériel : deux ordinateurs d'occasion et une imprimante laser de bureau ;  
il y a eu augmentation des dons en numéraires et en nature ;  
la rentabilité de l'opération Petits Déjeuners a été identique à celle de 2015 ;  
nous avons fait des investissements en parts sociales ;  
un paiement en ligne a été mis en place pour les Petits Déjeuners ;  
notre comptabilité a été vérifiée bénévolement par un expert-comptable en complément de la mission statutaire de nos censeurs aux comptes (sur les conseils de consultants) ;

Les états comptables sont présentés par la trésorière sous forme d'états comptables simplifiés : compte de résultats et bilan ; il en est fait une présentation analytique par activité ;

Les prévisions 2017 sont présentées sous forme de trois tableaux : les hypothèses ; la prévision du résultat 2017 et le bilan prévisionnel 2017 ;

Le volume d'heures de bénévolat : 6 000 heures par 250 bénévoles ;  
pour l'opération « petits déjeuners » : 3 500 heures assurées par 220 personnes ;  
pour les fonctions support : Présidence, Secrétariat, Communication, Trésorerie, 1 600 heures ;  
pour accompagnement des jeunes et organisation d'activités : 900 heures ;

### **4°) PRESENTATION DU BUDGET 2017 :**

Le tableau du budget 2017 est présenté sur l'écran.

Pour 2017, il est proposé par le conseil d'administration de maintenir les tarifs de 2015, soit :

- adhérents : 40 euros ;
- second adhérent dans un couple d'adhérents : 25 euros, soit au total 65 euros pour une double adhésion ;
- pour un jeune adulte qui participe régulièrement aux accompagnements :  
si les parents sont adhérents : 25 euros pour l'adulte avec trisomie 21 ;  
si les parents ne sont pas adhérents : 40 euros pour l'adulte avec trisomie 21 ;  
- pour les adultes du service d'intégration professionnelle : ils paient un forfait de 150 euros dans lequel est comprise l'adhésion de 25 euros.
- sympathisants : maintenu à partir de 10 euros.

Vote de la somme donnée à la recherche : comme l'an dernier, l'assemblée décide de retenir le montant de 2 % des bénéfices de l'opération Petits Déjeuners.

### **5°) ELECTION DES CENSEURS :**

A l'unanimité, les membres présents ou représentés réélisent M. Bon et Mme Chatelet dans les fonctions de censeur, le premier au titre du collègue « parents », la seconde au titre du collègue « personnes qualifiées ».



## 6°) ELECTIONS EN VUE DU RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Dans le collège « parents », trois sièges sont à pourvoir, ceux de Chantal Caillet, de Geneviève Zimmer, un siège étant en outre vacant. Mmes Caillet et Zimmer se représentent. M. Julien De Smidt est candidat sur le siège vacant.

Dans le collège « personnes qualifiées », deux sièges sont à pourvoir : ceux de Mme Florence Prétet et de Mme Jacqueline Dugoul. Toutes deux se représentent.

Enfin, dans le nouveau collège « personnes avec trisomie 21 », trois personnes sont candidates : M. Pierre-Yves Beaujard, M. Benoit Eplé et M. Xavier Marchal.

Trois assesseurs ont été désignés par les membres présents, parmi les personnes qui ne sont ni candidates, ni parentes ou alliées à un candidat : premier assesseur : M. Joël Castella ; deuxième assesseur : Mme Chantal Gaudet ; troisième assesseur : Mme Bernadette Nimeskern ;

Sont proclamées élues les personnes suivantes :  
Collège « parents » : Chantal Caillet, Geneviève Zimmer et Julien De Smidt ;

Collège « personnes qualifiées » : Florence Prétet et Jacqueline Dugoul ;



Collège « personnes avec trisomie 21 » : M. Pierre-Yves Beaujard, M. Benoit Eplé et M. Xavier Marchal ;

Après la proclamation des résultats, M. Hugues Misserey, notaire, donne une conférence sur le thème : « Patrimoine et handicap »

Texte intégral de la conférence à retrouver sur le site :  
**AIDES Droit et démarches diverses Bon à savoir**

### Patrimoine et Handicap 11 février 2017

- Que va-t-il/elle devenir quand nous ne serons plus là ?
- Quelles seront ses ressources ?
- Pouvons-nous lui laisser un petit héritage ?
- Que vont supporter ses frères et sœurs ?
- L'Etat ne va-t-il pas tout lui prendre ?

*trisoemie*  
CÔTE D'OR

HUGUES  
MISSEREY  
Notaire

## Juillet

le 1 : **Anne** (36 ans),  
le 7 **Hugo** (20 ans),  
le 8 : **Anaïs** (29 ans),  
le 13 : **Théo** (20 ans),  
le 22 :  
**Amandine** (35 ans).  
**Benjamin** (39 ans),  
le 25 :  
**Morgane** (22 ans)  
**Camille** (24 ans)  
**Adrien** (31 ans),  
le 26 : **Lyna** (9 ans),

## Août

Le 16 **Gbo** (8ans),  
le 22 : **Vivien** (31 ans),  
le 23 : **Lisa** (10 ans),  
le 24 : **Emmanuelle**  
(39 ans),  
le 28 : **Gwendoline**  
(37 ans).

## Septembre

Le 2 : **Fabrice** (35 ans),  
le 9 : **Claire** (34 ans),  
**François-Eric** (11 ans),  
le 11 : **Léa** (23 ans),  
le 16 : **Magali** (36 ans),  
le 18 : **Xavier** (32 ans),  
le 19 : **Laurent** (43 ans).

### JOYEUX ANNIVERSAIRE

Retrouvez les aussi  
sur le site internet  
chaque mois !

## Octobre

le 1 : **Julien** (33 ans),  
le 7 : **Léo** (6 ans),  
le 8 : **Aurel** (7 ans),  
le 13 : **Alexis** (30 ans),  
le 18 : **Justine** (28 ans),  
le 28 : **Clément** (28 ans).

## Novembre

le 14 : **Myriam**  
(33 ans),  
**Nikola** (25 ans),  
le 16 : **Céline** (24 ans),  
**Amaury** (2 ans),  
le 21 : **Mathias** (10 ans),  
le 28 : **Zoé** (20 ans),

## Décembre

le 3 : **Philibert** (17ans),  
le 7 : **Jacques** (15 ans),  
le 8 : **Hélène** (26 ans),  
le 10 : **Julie** (16 ans),  
le 12 : **Sylvain** (25 ans),  
le 17 : **Damien** (21 ans),  
le 19 : **Nicolas** (31 ans),  
le 20 : **Myriam** (24 ans),  
le 26 : **Anne** (33 ans),  
le 29 : **Augustin**  
(26 ans).



## Echos des CA des 3 mars et 5 mai

### Bureau :

Pour ceux qui l'ignoraient encore ! nous avons une nouvelle présidente : Laurence CAVINA et un 3e vice-président avec trisomie : Xavier MARCHAL, suite à la création du 3e collègue.

Pour en savoir + : **ASSOCIATION Fonctionnement Conseil d'administration et bureau.**

### Commission finances :

Le budget 2017 a été validé poste par poste.

### Commission petits-déjeuners :

La mise à disposition du gymnase du CFA de la Noue à Longvic a été reconduite pour cette année.

## Echos des CA extraordinaires des 11 avril et 30 juin

### Changement de locaux :

Ce 3 pièces de 60,4 m<sup>2</sup>, mis comme le 111 rue d'Auxonne à notre disposition par la Mairie de Dijon, va nous permettre non seulement d'abriter le service d'intégration, mais aussi de créer un lieu éducatif et de rencontre pour les jeunes, d'y faire une salle de réunion, ainsi que le QG des petits-déjeuners. Tram et bus sont à proximité.

### Autonomie et habitat :

Le projet à présent beaucoup plus formalisé a été présenté par la commission.

Il se décompose

- en phase d'apprentissage (des prérequis sont nécessaires pour y accéder)  
Elle se déroulerait dans un appartement où l'adulte vivrait seul ou à 2, sans maîtresse de maison, avec un accompagnement éducatif personnalisé, effectué par un service d'aide à la personne partenaire
- en habitat en milieu ordinaire pérenne  
Pouvant se faire seul ou en colocation, avec ou sans passage dans l'appartement pédagogique, grâce à un accompagnement adapté et à une supervision par l'association sur le long terme.

L'appartement d'apprentissage pourrait être acheté par l'association.

Les appartements de vie étant par contre loués ou achetés par les résidents, dans le cadre d'un habitat participatif ou pas ...

## Service d'intégration professionnelle

A l'actif du service d'intégration professionnelle :  
Signature de 2 nouveaux CDI.

Le 14 février, signature d'un CDI de 20 heures par semaine comme Employé Polyvalent de Restauration « A la bonne heure » à Chenôve .

Le 6 mars, signature d'un CDI de 9 heures hebdomadaires comme Employé commercial à l'entreprise *Metro* de Marsannay.

Deux personnes en stage de découverte de milieu professionnel

Une personne qui n'habite pas à Dijon est en recherche d'emploi.

En ce qui concerne le suivi en emploi, quatre personnes sont en CDI, une en CUI-CAE.

Pour l'accompagnement socio-professionnel et l'autonomie/projet :

- quatre personnes sont en ESAT (travail sur le temps, les transports, l'alimentation/emploi du temps/gestion du quotidien...).

- deux personnes sont suivies (notion du temps, soutien éducatif, relais vers des services de santé, mise en place d'activité), .... maintien scolaire avec Monique.



Baptiste  
avec ses  
collègues  
à

**METRO**

En savoir + sur le site : **INTEGRATION PROFESSIONNELLE**

**Résultats du service et Echos dans les médias**



TRISOMIE 21 Côte d'Or

Accueil Association Aides Médiathèque Intégration professionnelle Activités Actions et Projets Communication

Partenariats Contact

Familiales

Pour les personnes avec Trisomie 21

Régulières

Ponctuelles

Exceptionnelles

Passées ...

Autres

## FACIL'A UTILISER\* pour les jeunes avec trisomie

et les moins jeunes sans trisomie :)

Les photos ou/et diaporama sont sur le site, avec le symbole Petit texte ou anecdote ... le cas échéant !

### Familiales :

18 juin : [Pique-nique avec Trisomie 21 Doubs](#)

Treize personnes de Trisomie 21 Côte d'Or se sont rendues au Lac de Bonnal à l'invitation de Trisomie 21 Doubs.

14 mai : [Foulées rotariennes](#)

Nous étions nombreux de l'association le dimanche 14 mai à avoir bravé le temps en dépit des prévisions météo !

19 mars : [Visite d'une chocolaterie](#)

A l'initiative de la famille Giacometti, un groupe de gourmands est allé visiter la *Cabotte à chocolats* à Clémencey.

La visite a duré une heure et demie et les heureux visiteurs ont pu regarder une vidéo explicative, une démonstration de l'artisan chocolatier et profiter d'une dégustation.

6 janvier : [Soirée spectacle](#)

One woman show d'Audrey Voetglin au foyer des jeunes travailleurs.

Pas de ticket d'entrée mais chacun pouvait donner ce qu'il voulait + vente de gâteaux = bénéfices au profit de l'association.

### Pour les personnes avec Trisomie 21

#### Ponctuelles

20 mai : [Sortie parc touristique des combes](#) (accompagnement « renforcé »)

28 avril : [Sortie péniche Cancale](#) (adultes)

11 mars : [Carnaval](#) (petits)

18 février : [Café-philos \(jeunes de + 18 ans\)](#)

10 jeunes de l'association se sont rendus à l'invitation de Pierre Ancet, philosophe à l'université de Bourgogne, pour échanger autour de "*la participation dans la vie citoyenne et sociale*".

17 février : [Bowling \(jeunes de + 16 ans\)](#)

19 janvier : [Journée galettes avec FM Logistic](#)

#### Exceptionnelles

22 janvier : [François-Eric au trophée Andros](#)

Une invitation au Trophée Andros a permis à François-Eric passionné de sports mécaniques de vivre une journée de rêve.

\* Dans l'esprit de la formation, voir sur le site :

**ACTIONS ET PROJETS Actions de formation à destination des "accompagnants"**





## Formation « Cérébral défense »

Les 8 et 9 avril, une formation à destination des personnes avec trisomie a été dispensée à 7 jeunes par Kamel Koob.

L'objectif principal était de travailler sur la confiance en soi et d'apprendre des techniques de défenses afin de savoir faire face à des situations générant des tensions (imprévus, moqueries, agressivité etc...).

Pour cela, ils ont travaillé autour de l'expression des émotions, de l'utilisation de la parole pour se défendre, de la prise en compte des capacités et des limites de chacun, de la gestion du stress et des attitudes à avoir pour éviter les agressions à leur égard.

Les jeunes se sont bien investis et ont bien participé. Une bonne cohésion de groupe est à noter

Le regret est que la réunion d'information n'ait pas été ouverte à l'ensemble des parents et professionnels.

*Photos, article et + sur le site :*

**ACTIONS ET PROJETS ACTIONS de formation l'attention des personnes avec trisomie**



## Partenariats et communication extérieure.

### 13-14 janvier : Opération mimosa et jacinthes organisée par le Lions Club Dijon Vallons à notre profit

Comme l'année dernière pour la première édition, l'opération fleurs a eu lieu sur 2 sites : Intermarché des Saverney à Fontaine les Dijon et Super U de Talant. Ce sont 500 bouquets de mimosa, 200 jacinthes à l'unité et 150 pots de 3 jacinthes qui ont été vendus sur le week-end. Le président du Lions Club Dijon Vallons Michel Verpeaux a remis un chèque d'une valeur de 3300 € à l'association Trisomie 21 Côte d'Or à l'occasion d'une soirée bowling.

*Des photos et + sur le site :* **PARTENARIATS Partenaires Actions communes**

### 2 avril : Course pour la solidarité « Les athlètes solidaires » Stand de sensibilisation

Nous avons à nouveau répondu présent pour la course « les athlètes solidaires », organisée par l'association des étudiants de Science Po en tenant un stand tout comme plusieurs autres associations.

*Diaporama et + sur le site :* **COMMUNICATION Stands de sensibilisation Autres stands**

### 19 juin : Photo pour le calendrier des pompiers de Dijon

La nouvelle présidente a sans hésiter, accepté la proposition des pompiers de Dijon, de figurer sur leur calendrier 2018. Et ce d'autant plus qu'ils ont pensé à nous réserver la page du mois de novembre, afin de « coller » à la journée nationale de la trisomie et à notre opération phare : la livraison de petits-déjeuners.



Encore plus que d'habitude, réservez leur un accueil chaleureux lorsqu'ils viendront vous proposer un de leurs 27 000 calendriers !

*Making off et photos de la visite de la caserne sur le site :*  
**COMMUNICATION Calendrier des pompiers**



## INFOS

### **L'habilitation familiale peut être une alternative à la tutelle**

L'habilitation familiale vous permet, de représenter un proche « hors d'état de manifester sa volonté », sans avoir à envisager une protection judiciaire comme la sauvegarde de justice, la tutelle ou la curatelle. En effet, bien que très utiles en pratique, ces dernières mesures sont souvent demandées trop tardivement, compte-tenu des freins psychologiques. La nouvelle procédure d'habilitation familiale peut changer la donne.

#### **Une habilitation ponctuelle**

L'habilitation familiale se veut souple et pratique. Si l'habilitation permet d'agir à la place du proche défaillant, elle est moins invalidante pour la personne visée que les autres procédures. En effet, le juge peut décider que vous la représentiez seulement pour une ou plusieurs mesures ponctuelles. Dès lors, votre proche conserve l'exercice de ses droits pour les actes non visés par la décision judiciaire.

La gestion peut concerner la sphère personnelle (vie privée : décision médicale à prendre, choix du lieu de vie comme, par exemple, une entrée en maison de retraite...) ou la gestion de ses biens. Par exemple, vous pouvez obtenir l'autorisation du juge des tutelles de mettre en location sa résidence secondaire ou encore de la vendre. Vous devrez justifier votre demande par l'utilité de cette décision (par exemple, les loyers lui permettront de couvrir les mensualités de la maison de retraite où il séjourne).

#### **Une habilitation générale**

Vous pouvez également demander une habilitation générale si tel est l'intérêt de votre proche. Dans ce cas, vous le représenterez pour toutes les décisions à prendre, vie privée et/ou gestion des biens, selon ce que précisera le jugement. La mesure est alors mentionnée en marge de l'acte de naissance.

Vous aurez cependant besoin de l'autorisation du juge des tutelles pour accomplir, à la place de votre proche, un acte de disposition à titre gratuit (une donation, par exemple).

#### **Qui peut la demander ?**

Vous pouvez demander à être désigné par le juge des tutelles, dans le cadre d'une habilitation familiale, si vous faites partie du cercle des proches. La loi en donne une liste limitative : un ascendant (père, mère, grands-parents...), un descendant (enfants, petits-enfants...), un frère ou une sœur, mais aussi le partenaire de Pacs, le concubin et, si le projet de loi de ratification est voté, le conjoint.

À noter : Le nouveau dispositif de l'habilitation familiale, résultant d'une ordonnance du 15 octobre 2015, est d'ores et déjà effectif. L'ordonnance doit cependant être ratifiée par le parlement. Le projet de loi de ratification ajoute donc le conjoint à la liste des personnes pouvant demander la mesure. Il précise aussi que ce dernier, le concubin ou le partenaire pacsé peuvent demander à être habilités s'ils justifient d'une communauté de vie avec la personne qu'ils remplacent. Un vote est attendu à l'automne.

Pour être désigné au titre de l'habilitation familiale vous devez commencer par prendre un rendez-vous au greffe du tribunal d'instance du lieu où demeure votre proche. Le greffier du juge des tutelles (juge de ce tribunal) vous remet alors la liste des médecins inscrits. En effet, un médecin habilité doit examiner votre proche et établir un certificat circonstancié. Celui-ci est indispensable pour obtenir la mesure. Ensuite, vous devez rédiger une requête et l'adresser au juge. Cette requête contient vos coordonnées, celles de la personne et la justification de votre demande. La gestion peut concerner la sphère personnelle (vie privée : décision médicale à prendre, choix du lieu de vie comme, par exemple, une entrée en maison de retraite...) ou la gestion de ses biens. Par exemple, vous pouvez obtenir l'autorisation du juge des tutelles de mettre en location sa résidence secondaire ou encore de la vendre. Vous devrez justifier votre demande par l'utilité de cette décision (par exemple, les loyers lui permettront de couvrir les mensualités de la maison de retraite où il séjourne).

*Le particulier n°58 Août 2016*

### **TUTELLE**

Dans son rapport 2016, le Défenseur des droits préconise de privilégier les mesures qui favorisent l'autonomie des majeurs protégés, et de n'envisager la tutelle que comme « une mesure d'exception » (alors qu'actuellement 53% des majeurs protégés sont placés sous tutelle et sont ainsi privés de capacité juridique).

*Intérêts privés nov 17 (15)*

### **Allocation journalière de présence parentale (AJPP)**

L'allocation journalière de présence parentale (AJPP) vous est attribuée si vous devez interrompre votre activité professionnelle pour rester auprès de votre enfant du fait d'une maladie, d'un handicap ou s'il est victime d'un accident d'une particulière gravité. Vous percevez, pour chaque jour de congé, une allocation journalière dans la limite de 22 jours par mois.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15132>





**Consultation de dépistage  
et de prévention bucco-dentaire  
pour enfants, adolescents  
et adultes handicapés.**

Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

**Service d'odontologie  
CHU de DIJON**

2 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny

**Tél : 03 80 29 56 06**

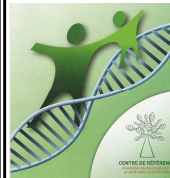


**Centre de Référence  
« Maladies Rares »**



**Consultation Trisomie 21**  
Pédiatre-Neuropédiatre :  
(Également ouvert aux adultes)

**Dr Audrey COTINAUD RICOU** pour les enfants  
**Dr Vanessa LEGUY** pour les adultes



Centre de Génétique  
CHU de **DIJON**  
Hôpital d'enfants

**RV au 03 80 29 53 13**



**Prochains  
Conseils  
d'Administration**

Sachez que même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour émettre des propositions, exposer un problème...

Les prochaines séances se tiendront les **vendredi 22 septembre et 8 décembre 2017 à 19h30.**



Sur le site,  
widget  
**AGENDA**  
de l'association  
vous trouverez  
(en principe)  
toutes  
les dates !



**Notre  
traditionnelle  
Opération  
Petits  
Déjeuners  
aura lieu le  
19 novembre  
2017**



Les **ENVOLS** de l'année en cours  
et de quelques années précédentes  
sont consultables (en couleur)  
sur le site :

**COMMUNICATION Journal L'ENVOL**



**L'ENVOL**

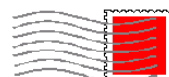


**Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE**  
n'oubliez pas de nous donner  
**VOS NOUVELLES COORDONNEES**  
cela vous permettra de rester informés...

postale

ou

mail



**machin@bleu.fr**





L'express 17/5/2017, p 22.

## LE PROGRÈS

### Trisomie 21 : le dépistage gratuit bientôt généralisé

Un pas de plus a été franchi vers le remboursement du dépistage de la trisomie 21 par voie sanguine. Début mai, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris avait annoncé que toutes les patientes parisiennes suivies dans ses maternités auraient désormais accès gratuitement à l'analyse de « l'ADN foetal circulant », un test très fiable et sans danger en cas de grossesse « à risque ». Partout ailleurs en France, les femmes enceintes doivent encore payer cet examen de leur poche (environ 400 euros) ou recourir

## ... ou PAS ?

à une amniocentèse, un examen potentiellement dangereux pour le fœtus, mais le seul remboursé actuellement. Une inégalité de traitement à laquelle la Haute Autorité de santé veut remédier : elle vient de recommander officiellement l'utilisation de cette analyse sanguine, ouvrant la voie à une généralisation de son remboursement sur tout le territoire. Reste à attendre que le ministère de la Santé et l'Assurance-maladie publient les textes nécessaires à sa mise en œuvre. Probablement d'ici à la fin de l'année. **S. Bz**



Un reçu fiscal  
sera délivré

### Il n'est jamais trop tard pour cotiser...

... plus nous serons nombreux et plus nous pourrons être efficaces !

### Si vous souhaitez rejoindre notre association

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
  - en tant que **second adhérent dans une famille** : conjoint, personne avec trisomie 21 et/ou enfant d'adhérent : 25 Euros
- Tout don est le bienvenu !**

TRISOMIE 21 Côte d'Or  
est éligible au bénéfice des réductions d'impôt :  
66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts  
dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **TRISOMIE 21 Côte d'Or**  
et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'or,  
Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON

